

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01133

Numéro SIREN : 831 716 832

Nom ou dénomination : AB INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005278

Désignation de l'entreprise		AB INVEST		18 RUE DES ACIERIES		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		42000 SAINT ETIENNE					
SIRET		8 3 1 7 1 6 8 3 2 0 0 0 2 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30092021		30092020	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	632 598	030	6 539	626 059	
	Immobilisations financières* (1)	040	267 734	042		267 734	248 186
	Total I (5)	044	900 332	048	6 539	893 792	248 186
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068		070			
		072	10 901	074		10 901	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	5 857	086		5 857	1 199
	Charges constatées d'avance *	092	683	094		683	
	Total II	096	17 442	098		17 442	1 199
	Total général (I + II)	110	917 773	112	6 539	911 234	249 385
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100		100	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		39 489		39 489	
	Report à nouveau	134		(2 677)			
	Résultat de l'exercice	136		52 797		(2 677)	
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		90 708		37 911	
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		539 654			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 658		3 608	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		278 213		207 866	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		820 526		211 473	
Total général (I + II + III)				180		911 234	
						249 385	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	214 994	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		504 061
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		847 076
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: AB INVEST		Néant ☐						
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092021	Exercice N-1 clos le 30092020					
				1	2					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210						
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }		215	214						
			217	218	8 841					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222						
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
	Autres produits			230						
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	8 841					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240						
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	23 551	1 863				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	13 629	(158)				
	Rémunérations du personnel *			250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252						
	Dotations aux amortissements *			254	6 539					
	Dotations aux provisions			256						
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262						
		260								
	Total des charges d'exploitation (II)			264	43 719	1 705				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(34 878)	(1 705)				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	97 211	3 494				
	Produits exceptionnels (IV)			290	616	1				
	Charges financières (V)			294	3 340	1 065				
	Charges exceptionnelles (VI)	347		300		150				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	348		306	6 812	3 251				
				310	52 797	(2 677)				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				312	52 797	314				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2								
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles*			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	6 812					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	78 743					
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
	Zone franche urbaine (44, octies et 44 octies A)	987		Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127					
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641		
	dont divers*			Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648								
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	42 027	354		
	Déficit col. 2				356					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	42 027	372			
Déficit col. 2										

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : AB INVEST		Néant ☐ *	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	64 000	424		426	64 000				
	Constructions	430		432	625 065	434	64 000	436	561 065				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	15 066	474	7 533	476	7 533				
Immobilisations financières		480	248 186	482	142 945	484	123 397	486	267 734				
TOTAL		490	248 186	492	847 076	494	194 930	496	900 332				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522	6 286	524		526	6 286				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562	253	564		566	253				
TOTAL		570		572	6 539	574		576	6 539				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : AB INVEST		Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice	
				Diminutions: reprises de l'exercice	
				Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603	
	Autres provisions réglementées	610		612	
Provisions pour risques et charges		620		622	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	
	Sur stocks et en cours	640		642	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662	
TOTAL		680		682	
				684	
				686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
		Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		
Matériel de transport	750		755		
Autres immobilisations corporelles	760		765		
TOTAL		770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
				1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
				2	
				3	
				4	
				5	
				6	
				7	
				Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	
				780	
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nbr d'opérations sur l'exercice 982 bis	
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		860			
Total des déficits restant à reporter		870			
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380			
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			
N° du centre de gestion agréé		388			
Montant de la TVA collectée		374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **911 234** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **106 668** euros et un total **charges** de **53 871** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **52 797** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2020** et finit le **30/09/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

Effectif moyen

		30/09/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL			

AB INVEST

SAS au capital de 1.000 €

Siège social : 18 rue des Aciéries

42000 SAINT ETIENNE

831.716.832 RCS SAINT ETIENNE

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 MARS 2022****EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021****TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter de la façon suivante le bénéfice net comptable de l'exercice qui s'élève à 52.797 € :

- Au compte « *report à nouveau* » 2.677 €
- Au compte « *autres réserves* » 50.120 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Fait à Saint Etienne, le 21 mars 2022

Certifié conforme
P/ B&G INVESTISSEMENTS
Frédéric BUSQUET

